

L'Arène des Rois

Club de jeux de Virignin – Activité Tarot

Président : Carlizza Pierre

Trésorier : Poincloux Pierre

Secrétaire : Poncet Gilles

Règlement Intérieur

- L'adhésion à l'association est liée à l'acceptation de ce règlement intérieur et au paiement de la cotisation (12€ par adulte, 2€ par enfant). Les invités sont les bienvenus et régleront leur cotisation si l'activité les intéresse (après 2 séances par exemple).
- Les adhérents désirant être licenciés à la Fédération Française de Tarot (FFT) règlent le montant de la licence à l'Arène des Rois, qui se charge de transmettre à la FFT. Le tarif dépend du classement du joueur, selon le barème de la FFT.
- La convivialité et le plaisir du jeu sont les raisons d'être de l'association ; la courtoisie et le respect des partenaires et adversaires est donc indispensable.
- Des modifications et des ajouts pourront être apportés à ce règlement au cours d'une assemblée extraordinaire.
- Tout membre de l'association doit remplir une fiche d'adhésion ; une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs.
- Les membres de l'association viennent pour jouer au tarot dans la salle prévue à cet effet, il est donc interdit de jouer dans la cour de l'école (au ballon par exemple).
- Horaires : tous les vendredis à 20h30, salle de la mairie de Virignin.
- Il est interdit de fumer dans la salle de jeu.
- Les locaux doivent être rendus propres : le nettoyage est effectué par les membres de l'association, après accord entre eux.

Bulletin d'adhésion 2008-2009 L'arène des Rois – Activité Tarot

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Adresse électronique (e-mail) :

Téléphone : Portable :

Je soussigné, déclare avoir pris connaissance et accepte le règlement intérieur de l'association « l'Arène des Rois ».

Lu et approuvé, le à

Signature

Règlement de la cotisation 2008-2009 : € Règlement de la licence FFT : €

☐ chèque

☐ espèces
